

**DEMANDE DE VISA DE LONG SÉJOUR POUR SUIVRE DES ETUDES SUPERIEURES
(Étudiants âgés de plus de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours)**

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France doivent impérativement procéder à leur inscription sur CampusFrance avant de déposer leur demande de visa.

**Les différentes étapes du parcours CampusFrance sont répertoriées sur le site internet :
<http://www.ivoire.campusfrance.org>**

Les frais d'instruction du dossier par CampusFrance s'élèvent à 50.000 CFA, en contrepartie les titulaires de dossiers recevables bénéficient d'un tarif réduit pour leur demande de visa

- **Le dossier doit comporter 2 jeux de documents** : un jeu d'originaux un jeu contenant uniquement les photocopies au format A4. Si pour une raison importante vous ne détenez pas l'original d'un document, présentez une photocopie dans chaque jeu.
- **Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = refus de visa**
- Frais de dossier : 65.000 FCFA (montant exact en francs CFA, les Euros ne sont pas acceptés) - tarif réduit : 35.000 CFA.
- La comparution personnelle est obligatoire lors du dépôt du dossier **et** du retrait du visa.
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa. En outre, des documents supplémentaires à la liste ci-dessous pourraient être demandés.
- **Formulaire non rempli = accès refusé au service des visa = prendre un nouveau rendez-vous**

**LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER EN 2 JEUX SEPRES
ET TRIES DANS L'ORDRE SUIVANT :**

1)	La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché chaque document et chaque photocopie que vous présentez afin de vérifier que votre dossier est complet
2)	2 formulaires de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés
3)	3 photographies d'identité récentes en couleurs sur fond blanc (fond coloré pas accepté)
4)	Passeport individuel (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 15 mois de validité) + photocopie des 5 premières pages
5)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Lettre de motivation expliquant le projet d'études
6)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Certificat d'inscription ou de pré inscription dans une université publique. Ajouter le justificatif de paiement si l'inscription est faite dans un établissement privé
7)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Dernier certificat de scolarité ou dernière carte d'étudiant émise par l'établissement où le demandeur était jusqu'à présent inscrit ainsi que la copie des derniers diplômes obtenus. Pour les élèves de terminale : relevé de notes avec mention réussite au baccalauréat. Bulletins de notes des classes de Première et de Terminale.
8)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Justificatif de moyens d'existence suffisants pour la durée du séjour : 1/ <u>Boursiers</u> du gouvernement français ou étranger : une attestation de bourse indiquant le montant et durée de la bourse attribuée. 2/ <u>Autres demandeurs</u> : 4.300 euros minimum pour une année d'études (la mise à disposition d'un logement gratuit, justifiée par une attestation de l'hébergeant peut être estimée à la moitié des ressources exigées) : <ul style="list-style-type: none"> • soit relevé de compte bancaire attestant que le montant total a été déposé sur un compte bancaire français ; • soit : attestation de prise en charge + photocopie de la pièce d'identité du répondant financier + ordre de virement bancaire + 3 derniers bulletins de salaire du répondant financier.
	Il appartient à l'étudiant de se préoccuper, avant son départ, des conditions dans lesquelles il sera logé à son arrivée en France.

Formulaires et normes des photos sur le site Internet du consulat : www.consulfrance-abidjan.org

Questions ? visas.abidjan-fslt@diplomatie.gouv.fr

Rendez-vous : **20.22.66.19**, d'un poste fixe ou mobile, **24 heures sur 24, tous les jours de l'année.**